

*Questions orales*

Le ministre fera-t-il preuve de jugement et de bon sens? Au lieu de se contenter de parler de bon sens, reviendra-t-il à l'interprétation réaliste de la loi qu'appliquaient ses prédécesseurs, ou ordonnera-t-il au moins un moratoire immédiat sur l'imposition de nouvelles cotisations aux artistes canadiens, tant que le sous-comité n'aura pas remis son rapport?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, j'aimerais que le député revienne à un peu plus de réalisme et laisse tomber la pure rhétorique. Depuis que cette discussion à propos de l'imposition des artistes est commencée, quatre cas particuliers m'ont été soumis. J'ai déjà reçu, de ces quatre cas qui m'ont été soumis, deux lettres d'artistes qui ont dit: «Nous avons suivi votre conseil, nous avons rencontré les gens du bureau de district, et nous sommes totalement satisfaits de la façon dont nos cas ont été examinés.» Sur quatre cas qui ont été portés à notre attention, deux personnes ont déjà dit qu'elles avaient été traitées en toute équité et toute justice, et qu'elles étaient satisfaites du règlement.

Monsieur le Président, je suis convaincu que pour les deux autres cas ce sera exactement le même jugement qui sera porté quant à l'attitude du ministère.

[Traduction]

**M. le Président:** La parole est au député de Cariboo-Chilcotin.

**M. Greenaway:** Monsieur le Président, c'est de la foutaise! Vous êtes en train, vous et votre gouvernement, de mener à la ruine nos artistes et notre milieu culturel.

**M. le Président:** Le député doit s'adresser à la présidence.

## LE RAPPORT D'ENQUÊTE FARLINGER

**M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin):** Monsieur le Président, selon un article paru le 16 mars dans la *Gazette* de Montréal, le ministre aurait dit que, avant d'apporter toute modification importante à la loi de l'impôt sur le revenu ou au fonctionnement du ministère, il faudrait attendre le rapport de l'expert-conseil torontois William Farlinger. Étant donné les changements majeurs dont le ministre fait état dans la lettre qu'il a adressée à son nouveau sous-ministre le 2 avril, avons-nous raison de croire que M. Farlinger lui a déjà remis un rapport? Dans ce cas, va-t-on le publier ou bien le cacher comme on l'a fait du rapport Rowe concernant les pêcheurs de Terre-Neuve?

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, je renvoie le député au premier paragraphe de cette lettre où je parle précisément du rapport que M. Farlinger doit me remettre au cours de l'année. Je tiens à lui assurer que ces changements ne sont que des mesures provisoires qui découlent de notre évaluation de la situation et de nos évaluations quotidiennes. Pas besoin de crier à la révolution puisqu'il s'agit simplement de notre façon habituelle, au ministère, de réagir humainement à la critique et aux problèmes qu'on nous signale.

## LE COÛT DE L'ENQUÊTE FARLINGER

**M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin):** Monsieur le Président, le ministre vient peut-être seulement de s'apercevoir qu'il y a beaucoup de désordre à son ministère. M. Farlinger a

fait savoir qu'il pourrait embaucher à gros salaire une cinquantaine de collaborateurs afin de travailler une bonne année à l'élaboration de ce rapport, tâche qui a été confiée à un seul homme. Le ministre veut-il révéler aux députés et aux contribuables combien il nous en coûtera pour nous entendre dire que, en effet, qu'il y a du désordre à Revenu Canada?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, je dois tout d'abord rappeler au député que lui-même, plusieurs de ses collègues et plusieurs contribuables canadiens reconnaissent que la Loi de l'impôt sur le revenu est très complexe, et qu'ils reconnaissent également que l'application et l'administration d'une loi complexe est aussi difficile. Pourquoi avons-nous demandé à un groupe indépendant de professionnels qualifiés, tant du côté des questions fiscales que du côté de la gestion, d'examiner toute l'administration de notre système d'imposition? C'est à cause justement de la nature complexe du problème. Je suis convaincu que le député ne peut pas nous reprocher d'avoir demandé à des gens extrêmement compétents de faire une évaluation de la situation, parce que les recommandations que nous recevons seront à la mesure de la compétence des gens qui l'auront étudiée.

● (1440)

[Traduction]

## QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—ON DEMANDE UNE INITIATIVE DE LA PART DU PREMIER MINISTRE

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Un Canadien sur cinq est chômeur. En Colombie-Britannique, une personne sur quatre est au chômage. Le taux de chômage réel est évidemment plus élevé, car bien des jeunes gens n'ont pas été inscrits dans la population active. D'ici quelques mois, des centaines de milliers de jeunes vont sortir des écoles et des collèges, et la plupart d'entre eux ont très peu de chances de trouver un emploi.

Le premier ministre serait-il disposé à accorder autant d'importance au chômage chez les jeunes qu'il n'en a accordé au désarmement pendant son initiative de paix? Avant de quitter son poste, serait-il disposé à lancer une initiative pour les jeunes, à se rendre dans les capitales des provinces et à y rencontrer les premiers ministres, des représentants des milieux d'affaires et des chefs syndicaux, ainsi que des jeunes, pour élaborer un programme intensif de création d'emplois pour les jeunes?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le député n'a pas parlé du tout des efforts énormes qui ont déjà été faits. Il semble avoir oublié que le gouvernement a créé une Caisse perspectives-jeunesse d'environ 1.3 milliard, qui doit servir surtout à lutter contre le chômage chez les jeunes. L'idée est de profiter du succès du programme accès-carrière, qui donne aux jeunes arrivant sur le marché du travail l'occasion de travailler en offrant des subventions de six à douze mois aux employeurs. Le gouvernement du Canada fait déjà un effort extraordinaire. Nous nous rendons tous compte que la situation est difficile à résoudre. Il faut des mesures à brève échéance et il faut instaurer de meilleurs programmes de formation et de recyclage, à longue échéance.